

**Conseil Consultatif de Quartier**

**INVALIDES**

JEUDI 26 MARS 2015 A 18H30

**Monsieur Christophe POISSON**

**Nombre de personnes présentes** : une vingtaine.

**Ouverture de la séance à 18h40 par Monsieur Olivier Le QUERE, Maire-adjoint Délégué aux Conseils de Quartier, et présidée par Monsieur Christophe POISSON, Maire adjoint aux associations et à la jeunesse, référent pour le quartier Invalides.**

**Ordre du jour :**

1. Introduction
2. Rappel des éléments du dernier Conseil de quartier
3. Aménagement de la zone deux roues rue de Bourgogne
4. Point propreté et environnement
5. Revue des thèmes de Conseil de quartier
6. Autres questions diverses
7. Conclusion

**1. Accueil et introduction du Conseil Consultatif de Quartier.**

Christophe POISSON évoque la question des piscines dans le 7<sup>e</sup>. Il annonce que la Mairie de Paris participera à la rénovation de la piscine Eblé du *Racing Club* grâce à l'impulsion de la Mairie du 7<sup>e</sup>. Cette rénovation est en phase de projet. Les devis et travaux seront effectués sur les 3 ou 4 prochaines années. En contrepartie des créneaux seront à disposition des habitants et des associations du quartier pour bénéficier de cette infrastructure.

**2. Eléments du dernier CCQ :**

Une habitante évoque le problème des potelets devant l'ambassade de Corée du Sud rue de Grenelle. Pour rappel, ce point a déjà été soulevé en Conseil de Quartier : la mise en place de ces potelets dépend de la sécurité de l'ambassade de Corée du Sud et non du ressort de la Mairie.

**3. Aménagement de la zone deux roues rue de Bourgogne**

Des habitants évoquent le problème des motos place Edouard Herriot. Les élus indiquent que des travaux sont en projet afin de faciliter le stationnement des deux roues et ainsi désengorger les espaces envahit par les véhicules.

Il est proposé de consacrer une partie du budget d'investissement du Conseil de Quartier Invalides pour créer un aménagement de la zone deux roues rue de Bourgogne.

#### **4. Point propreté et environnement**

Christophe POISSON évoque le problème de l'impasse de la Cité Vaneau où il semble que les véhicules de nettoyage ne vont pas jusqu'au bout de l'impasse. Ce problème a été signalé auprès du service concerné.

Concernant le problème des déjections canines, Philippe VALLI, directeur de Cabinet, annonce une opération de lutte menée par la Mairie du 7<sup>e</sup>. Si cette opération est concluante, elle pourra être renouvelée plus régulièrement sur le quartier.

Les services de propreté proposent l'installation de sanisettes dans le quartier. Il s'agira pour cela de se mettre d'accord avec les Architectes des Bâtiments de France et déterminer l'emplacement exacte de cette installation. La Mairie est favorable à ce projet, celui-ci ne nécessitant pas de coût et l'installation rapide. Une signalisation de ces sanisettes sera aussi à prévoir.

Monsieur HERSENT et Melle HAYD rappellent le projet de mise en place de cendriers afin de lutter contre les mégots dans l'arrondissement. René François BERNARD précise que les éteignoirs se sont désormais généralisés, ils existent sur les nouveaux modèles de poubelles dites « bagatelles ». Le problème des mégots jetés dans les caniveaux bouchent les égouts lors des fortes précipitations.

Une habitante signale un manque de poubelles rue de Chanaleilles.

#### **4. questions diverses**

Les habitants demandent ce qui peut être fait pour les cadenas qui envahissent les ponts de Paris. Philippe VALLI répond que les ponts dépendent de la Mairie de Paris et sont donc gérés par l'Hôtel de Ville (service spécial de la Direction des Affaires Culturelles – bureau des ponts) auquel les décisions appartiennent.

Olivier Le QUERE précise que les espaces de jeux sur les espaces verts de l'arrondissement, squares etc. seront réhabilités (Récamier, Missions Etrangères de Paris, Gros Caillou...).

**Projet Ilot Raspail** : La présentation du projet par le promoteur EMERIGE, a été effectuée le jeudi 2 avril à la Mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement.

Rue de Bellechasse, on signale que les voitures circulent à toute allure et s'avèrent dangereuses pour les riverains.

Concernant le Ministère des Anciens Combattants, le site a été vendu à la foncière de Paris et deviendra le siège social de YVES SAINT LAURENT. De nombreuses rénovations seront effectuées.

Concernant le PSMV : le dossier est actuellement en attente de validation du préfet de paris.

**FIN DE LA SÉANCE**

**PROCHAINE RÉUNION LE MARDI 19 MAI 2015 A 18H30**